

# S'feld' Blätt

Lettre d'information de la Commune de Feldbach n° 23 Novembre - Décembre 2023



## Le mot du Maire

Chaque fin d'année, la petite musique de la taxe foncière revient, avec cette année, une forte augmentation de l'imposition, source de **nombreux questionnements**. Pour rappel, cet impôt ne concerne que les propriétaires fonciers, qu'ils résident ou non dans leur bien. S'y ajoutait jusqu'à l'an dernier la taxe d'habitation, qui a été complètement supprimée pour les résidences principales au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Pour compenser ce manque à gagner, les mairies perçoivent la part de taxe foncière qui était autrefois dévolue aux départements. La Taxe Foncière est désormais le seul levier des collectivités pour augmenter ses ressources et ajuster son budget. A Feldbach, le taux d'imposition n'a pas changé, l'augmentation étant liée à la revalorisation de la valeur locative au niveau national (+7.1%) et à l'augmentation des autres collectivités.

Comme annoncée, une mise à jour des concessions du cimetière communal a été engagée, pour la période 2014-2029. Les familles concernées ont été destinataire d'un courrier pour renouvellement ou abandon. Merci pour vos retours rapides. Le prochain chantier administratif est la mise à jour du fichier population. Là aussi, merci d'avance pour votre compréhension. Les informations d'Etat-Civil sont importantes et permettent, entre autres, le rappel aux jeunes concernés par le Recensement pour la Journée Défense Citoyenneté ou l'établissement d'attestation de domicile.



L'année 2023 touche à sa fin. Il est de tradition de partager nos vœux. Les membres de l'équipe municipale se joignent à moi pour vous souhaiter d'agréables Fêtes entourés des êtres qui vous sont chers. Ce sont des moments précieux. Et nous vous donnons rendez-vous le 7 janvier prochain dans la Halle des Fêtes, à 11 heures, pour le traditionnel discours de la Nouvelle Année, suivi par un apéritif offert aux Habitants et par le repas partagé avec nos Aînés. Nous vous espérons nombreux pour ce rendez-vous que nous voulons festif et convivial ! C'est un temps de rencontre et d'échange, permettant pour certains de faire connaissance et pour d'autres de se retrouver pour un moment bien sympathique. Bonne lecture de ce dernier numéro de l'année 2023. Bien à vous. **Sylvie RENGER**

## 11 novembre 2023, Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix

Le 11 novembre marque chaque année l'anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, du 11 novembre 1918. On y célèbre tous les ans la victoire et la paix, et on rend hommage à tous les "Poilus", les soldats morts pendant les quatre années du conflit. Depuis 2012 l'hommage rendu s'étend également à tous les morts pour la France, des conflits anciens ou actuels. De cette façon, sont honorés aussi tous ceux décédés lors d'opérations extérieures, les Opex.



Se remémorer la guerre, c'est aussi dire que la Paix est un bien précieux. Parce que toutes les guerres ont un destin commun, toutes les guerres charrient leur cortège de morts, de blessés et de traumatisés. Ils étaient des hommes et des femmes.

Parce qu'il est important de ne pas les oublier, merci à celles et ceux qui ont pris de leur temps en ce dimanche 12 novembre, merci aux membres du Conseil Municipal, aux sapeurs-pompiers, à Mireille et Christelle pour la partie musicale, à Charly pour la sonorisation et aux habitants du village qui se sont déplacés malgré la pluie du jour.

## **Décisions prises lors de la séance du Conseil Municipal du 16 octobre 2023**

**Mise en location de la chasse communale pour la période de 2024 – 2033 :** Monsieur Michel GUINCHARD, locataire sortant a sollicité d'user de son droit de priorité et de traiter avec la Commune par la procédure dite « de gré à gré » pour la période de 2024 à 2033. Les 2 réservataires en place ont également souhaité reconduire le contrat.

**Territoire d'Energie Alsace – modification du périmètre :** Le Conseil Municipal émet un avis favorable de l'adhésion à TEA de la Communauté de Communes de Sélestat et des Communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Witternheim.

**Territoire d'Energie Alsace – rapport d'activité et Compte Financier Unique 2022 :** Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2022 et du CFU de Territoire d'Energie Alsace.

**Communauté de Communes Sundgau – Rapports 2022 :** Le Conseil Municipal prend acte des différents rapports d'activités 2022 établis par la Communauté de Communes : rapport d'activité générale, prix et qualité du service de collecte et d'élimination des déchets, du service eau potable et du service d'assainissement.

**Participation au Programme d'Aménagement D'Ensemble « Obere Gaerten » 1<sup>ère</sup> tranche :** La participation au PAE est fixée à 26 302,96.-€ payable dans un délai de trois mois suivant le démarrage des travaux (permis de construire déposé pour les parcelles 505 & 507).

**CEA – Double écluse Rue de Bisel – phase test :** Une première phase test a été mise en place dans la Rue de Bisel du 27 Septembre au 23 Octobre. Ce dispositif prêté par la Collectivité Européenne d'Alsace permet de diminuer la vitesse afin de renforcer la sécurité, elle se clôturera par l'élaboration d'un rapport mentionnant les observations avis émis par les riverains et utilisateurs.

**Vie associative :** Initiée en 2022 à l'initiative du Conseil Municipal, l'édition 2023 de la soirée Jeux sera organisée dans la Halle des Fêtes par l'association des écoliers de Riespach-Feldbach-Bisel le 25 novembre. En soutien, les frais de chauffage seront pris en charge par la Municipalité.

## **Décisions prises lors de la séance du Conseil Municipal du 20 novembre 2023**

**Transformation de l'ancienne école en Mairie :** Le Conseil Municipal approuve le projet de transformation de l'ancienne école en Mairie établi par le Cabinet d'Architecture Daniel MUNCK. Le chiffrage sommaire s'élève à un montant TTC de 270 000.-€ se décomposant en 12 lots. Les honoraires du Bureau d'Architecte, du Bureau de Contrôle, du Coordonnateur de sécurité sont également inclus. Cet aménagement répond aux obligations d'accessibilité et de mise aux normes de la Mairie considérée comme ERP (Etablissement Recevant du Public).

**Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables :** Dans le cadre de l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, la stratégie du Gouvernement repose sur 4 piliers, la baisse de la consommation d'énergie, grâce à la sobriété et à l'efficacité énergétiques et l'augmentation de la production d'énergie décarbonée avec le déploiement des énergies renouvelables et la relance du nucléaire. Pour faire face à l'urgence des défis énergétiques, la Loi APER (Accélération de la Production d'Energie Renouvelable) du 11 mars 2023 fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Elle prévoit dans son article 15 la définition de zones d'accélération des énergies renouvelables jugées préférentielles et prioritaires par les Communes, sur leur territoire en définissant des zones d'accélération pour chaque type d'énergie : éolien, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité et géothermie. Ces zones doivent permettre aux porteurs de projet de bénéficier d'une instruction accélérée, voire de bénéficier de bonus financiers incitatifs qui pourront être mis en place par l'Etat. Le portail cartographique permettra à partir du 10 décembre de tracer les zones.

Ces zones d'accélération ne seront toutefois des zones exclusives, des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, un comité de projet sera obligatoire pour ces projets, afin de garantir la bonne inclusion de la commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet.

Madame le Maire expose que la loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de concertation avec le public. Le dossier est en libre consultation au public à la Mairie du 18 décembre 2023 au 10 janvier 2024.

**Sécurité routière :** Les membres du Conseil Municipal débattent de l'expérience de la double écluse rue de Bisel. Les avis étant plutôt mitigés, ou même négatifs sur le test, il est décidé de lancer une consultation des habitants. Pour information, une nouvelle période de test a été demandée auprès de la CEA, pour une programmation en 2024 pour les rues de Riespach et de Heimersdorf.

**Evaluation du Centre de Première Intervention :** En présence du Chef de Corps, du Maire et du représentant du SDIS, cette évaluation s'est tenue le 7 novembre. Elle a lieu tous les 3 ans et a pour objectif de dresser un état des lieux en termes humain, matériel et organisationnel. L'implication des volontaires et le soutien au Corps de la Commune par l'achat de nouveaux équipements a été soulignée.



**ILOT DiversiT** Ce projet, porté par la Fédération des Chasseurs du Haut-Rhin, vise à recréer des îlots de biodiversité, en y implantant des îlots arbustifs. FELDBACH avait déjà participé à cette action en 2021. En cette fin d'année 2023, 12 nouveaux plants ont été mis en terre par Christophe LIDY, à proximité du chemin de promenade qui prolonge la rue de l'Eglise. Cet îlot est disposé dans la continuité du précédent. La fédération des Chasseurs fournit les plants, les protections et les tuteurs. L'entretien est assuré par la Commune. **Plantations Parcelle 12** : C'était un projet de longue date, les 400 plants ont enfin été réservés auprès des Ets WADEL. Il s'agira de Chênes

sessiles, de Cormiers, de Merisiers, de Pommiers et de Tilleuls. Les Ets WADEL prépareront le terrain et une demi-journée de plantation sera programmée au courant du mois de février ou mars 2024. Un appel auprès des habitants sera lancé pour un atelier participatif.

**Association Jeanne de Ferrette 2024** : L'Assemblée Générale 2023 s'est tenue le 17 novembre dernier, à Thann. Les différents acteurs préparent activement la journée du 17 mars 2024, pour le 700<sup>e</sup> anniversaire du mariage de Jeanne de Ferrette avec Albert II d'Autriche. Les communes associées organiseront différentes animations tout au long de l'année 2024. Un programme détaillé sera publié. Feldbach accueillera un concert du Chœur « La Barcarolle » le 2 juin 2024 à l'église. En parallèle, un parcours interactif a été installé à THANN et inauguré le 17 septembre 2023. Un panneau de ce parcours est consacré à Feldbach.



**Sinistre Halle des Fêtes** : Suite à une grosse infiltration, une partie très importante du sol de la Halle des Fêtes est fortement détériorée (panneaux support et parquet). Une déclaration de sinistre a été déposée auprès de l'Assureur de la Commune et, sur demande de l'Experte missionnée, 3 devis ont été demandés auprès d'entreprises spécialisées.

**Syndicat Mixte des Gardes Champêtres** : Lors du dernier Comité Syndical, de nouveaux statuts ont été adoptés. Il est dès lors demandé aux communes membres la désignation d'un membre titulaire et son suppléant, représentant la Commune au sein du Comité Syndical, ou de confirmer le maintien des membres actuels. Sébastien STOESEL et Damien BENACHI sont maintenus dans cette fonction.

**Vie associative** : Dans le cadre de l'organisation du Marché de Noël le 2 décembre, l'Association « Les Initiatives du Cœur » sollicite la Commune pour une prise en charge du coût des friandises qui seront offertes aux enfants par le Saint-Nicolas. Une subvention de 200.-€ est allouée. Pour rappel, en soutien, les frais d'utilisation de la Halle et de chauffage sont également et depuis toujours pris en charge par la Commune, au même titre que les frais d'utilisation de l'ancienne salle de classe.

**Bail de chasse 2024-2033** : La convention de gré à gré a été signée en date du 26 octobre 2023 entre la Commune et Michel GUINCHARD. Les membres du Conseil Municipal ont dès lors été invités pour un moment de convivialité à la Cabane des Chasseurs le 11 novembre.

**Garde-corps du Pont de l'église** : Nous relançons régulièrement l'Entreprise MARY pour les travaux commandés, à ce jour pas de date planifiée.

**Conseil d'école** : Une réunion a eu lieu le 7 novembre, les prévisions des effectifs pour la rentrée 2024 est en forte baisse.



**Etablissement Français du Sang** Une collecte de sang aura lieu le mercredi 20 décembre 2023 de 16h30 à 19h30 au Foyer St Michel de RIESPACH.

« Les besoins sont quotidiens. Chaque jour, l'EFS a besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade.... Les situations sont aussi variées que régulières ».

**APEI** Comme chaque année, vous avez été nombreux au rendez-vous de la traditionnelle vente de « Brioches » au profit des personnes en situation de handicap pour l'APEI Sud Alsace. Cette action a permis de récolter pour l'édition 2023 un montant de 795.-€. Un grand merci aux vendeurs bénévoles et aux concitoyens pour leur générosité !



## Comment faire lever le pied aux automobilistes dans la traversée du village ?

C'est une question sur laquelle le Conseil Municipal se penche depuis octobre 2020 et parce qu'il y avait une demande très forte des habitants sur la sécurité routière. Plusieurs réunions avaient été organisées et la réalisation d'une étude de sécurité confiée au Bureau d'études spécialisé Cocyclique avec comptage de véhicules, recommandations et propositions d'aménagements. Cette étude avait ensuite fait l'objet d'un avis des Services de la Collectivité Européenne d'Alsace.



Pour rappel, les débits moyens le long des traversées de la commune s'élèvent à environ 3000 véhicules par jour tous sens confondus sauf pour l'entrée Ouest avec 2150 véhicules. Et comme en témoignent les comptages routiers, les automobilistes ne ralentissent pas suffisamment en entrant dans le village et ont tendance à anticiper la sortie. Au niveau du rond-point, le mini giratoire avec sa très faible déflexion permet un passage trop rapide dans le giratoire. Le constat est que pour faire ralentir les automobilistes, seules les solutions d'obstacles, plus ou moins contraignants, sont efficaces.

Les aménagements proposés dans l'étude s'élèvent à un montant estimatif et sommaire total de 774 000.-€ se décomposant en double-écluses, coussins berlinois, feu tricolore et aménagements partiels de bordure et trottoirs. En l'état actuel, un tel investissement n'est pas envisageable pour la Commune. D'autres projets ont été et sont encore à engager, notamment en termes d'accessibilité des bâtiments.



La pose provisoire d'une écluse test en octobre 2023 rue de Bisel avait pour objectif non seulement de modérer la vitesse, mais aussi d'assurer la sécurité des riverains et de la population.

Ce dispositif de double écluse a aussi l'avantage d'être la solution la moins coûteuse (marquage au sol et potelets en plastique), face à la solution idéale, mais difficilement finançable, qui serait évidemment d'élargir les trottoirs voire de les créer sur certaines parties de rue. Un aménagement de type coussin berlinois ou plateau avait été écarté d'emblée car source trop importante de nuisances sonores pour les riverains et de contraintes pour les usagers.

Pendant et à l'issue de cette période test rue de Bisel, plusieurs remarques ont été formulées par certains riverains et par certains utilisateurs. Globalement, « l'impact sur la vitesse n'est pas suffisant, l'aménagement n'est pas adapté à la largeur de la chaussée et au flux de véhicules et une pollution bruit importante lors des arrêts / démarrage des véhicules au droit de l'écluse est insupportable ». Force est de constater qu'aucun retour positif n'a été enregistré. Au final, les aménagements c'est bien, mais ailleurs.

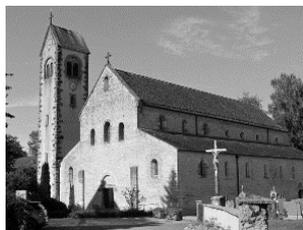
Aussi, habitants de la commune, n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques et suggestions, en toute transparence, mais surtout dans un esprit constructif.

**Au final, la sécurité routière c'est l'affaire de tous.**



**CHASSE : PREJUGÉS, REGLEMENTATION** Quelques informations pour mieux comprendre la chasse, les droits et les obligations. Les chasseurs sont soumis à un plan de chasse individuel obligatoire, qui est fixé chaque année sous l'égide du Préfet, des chasseurs, des agriculteurs et des associations environnementales avec un minimum et un maximum à prélever sur chaque lot. Cela concerne les cerfs, daims, chevreuils et ils sont obligés de tirer le plus de sanglier possible. Chaque cervidé tiré est obligatoirement marqué d'un dispositif numéroté et fait l'objet d'un constat dans les 72 H, par un agent assermenté. Le chasseur risque une amende pour non observation de ces règles.

Les chasseurs sont formés aux règles de sécurité. Tout animal est identifié avant le tir, qui est sécurisé, il s'opère à distance volontairement limité afin de garantir un impact dans le sol et toujours dos aux habitations, aux routes. Il est faux de dire que les chasseurs ne font pas leur travail. La chasse n'est pas un « travail », c'est un loisir soumis à des contraintes administratives, techniques et réglementaires. Ils payent la location des lots de chasse aux communes où à l'ONF, soit plus de 6,6 millions d'euros annuel dans le Haut-Rhin. L'argent de l'abandon des revenus de chasse des propriétaires fonciers est utilisé pour payer les assurances de la caisse accident agricole à votre place, et en partie pour l'entretien des chemins forestiers et ruraux. Au final, la chasse ce n'est pas seulement « tirer », mais aussi gérer le territoire dans un respect mutuel entre chasseurs, la population et les autres usagers de la forêt, afin de préserver la biodiversité de nos campagnes. M.D



## Quelques nouvelles du Conseil de Fabrique *Et toi tu crèches où ?*

Cette année nous célébrons les 800 ans depuis la première représentation de la Nativité, réalisée par Saint-François à GRECCIO, une ville à quelques kilomètres de RIETI. 800 ans après la première crèche de l'histoire, la tradition s'est transmise dans les maisons et les communautés, portant en soi un message d'espoir et de paix qui ne s'efface pas.

Une banderole est accrochée dans chaque paroisse pour mettre cet anniversaire bien en valeur. « *Et toi tu crèches où ?* ». Noël est aussi l'occasion de nous rappeler qu'aller contempler l'enfant à la crèche est une invitation au partage et à la solidarité. Notre Curé Vincent FRECHIN vous invite à faire le tour des crèches de notre Communauté de Paroisses. Elles sont différentes, elles expriment toute la joie de la vie. A Feldbach, la crèche sera montée **mardi 19 décembre** et restera installée jusqu'au 2 février 2024, fête de la présentation de Jésus au temple.

Les prochaines célébrations à Feldbach auront lieu le Samedi 23 décembre à 18h et Dimanche 21 janvier à 10h.

**Le 16 mars 2024** est prévu un nettoyage « Osterputz » de l'Eglise, une équipe d'hommes le matin pour épousseter les murs de pierre et une équipe de femmes l'après-midi pour le ménage à faire suite aux grands travaux de nettoyage « Osterputz ». Si des personnes avaient 2h de temps à investir dans ce travail, vous serez accueilli avec plaisir ! Veuillez-vous inscrire sur la liste des bénévoles chez Astrid STEHLIN au 06 82 74 65 24. Grand merci d'avance.

**Les membres du Conseil de Fabrique vous souhaitent de Bonnes Fêtes de fin d'Année à tous.**



**EGLISE** Vous l'aurez peut-être remarqué, un nouveau garde-corps été installé le long de l'église, du côté du parking, au droit de l'escalier extérieur d'accès à la sacristie. La Commune de BETTENDORF l'a généreusement mis à disposition. Remis en état par l'employé communal, ce garde-corps sécurise désormais l'accès et l'embellit par la même occasion.

**Sous la neige du 2 décembre...** La neige est tombée samedi dernier et les visiteurs ont retrouvé une ambiance sereine dans le cadre du marché de Noël des **Initiatives du Cœur** qui annonce ainsi l'approche des festivités. Attirés par les bredalas d'Annick ou encore par les jolies décorations de tous les artisans présents, ils ont aussi pu déguster une excellente soupe bien réconfortante. Les enfants de l'école ont été invités à bricoler des petits rennes en bois ou papier grâce à l'aide de la directrice de l'école et de Florence et Annaëlle mais ils étaient surtout pressés de venir à la rencontre de Saint-Nicolas à qui ils ont peut-être confié leurs petits bonheurs d'écoliers. Vêtu de son magnifique costume, il les a écoutés pendant un long moment et distribué des friandises offertes par la municipalité de Feldbach que nous remercions ici pour son soutien.

Les représentants de l'association « Sourire Ensemble » de Mulhouse, à qui les bénéfices de ce marché seront reversés, n'ont malheureusement pas pu être présents mais vous pouvez retrouver des informations concernant leurs actions sur leur site. Ils viennent en aide auprès des enfants de 6 à 18 ans souffrant de pathologies lourdes et traités en hôpital pédiatrique de jour en leur permettant de réaliser des projets, des souhaits, des rêves mais aussi de soutenir leur famille. Afin de rendre le sourire aux enfants malades, cette association organise des sorties basées sur 4 axes : ludique, culturel, sportif et nature et contribue ainsi à les extraire de leur dure réalité journalière.

Réunis une fois de plus autour de la volonté d'apporter une petite aide à leur mesure, les membres des Initiatives du Cœur remercient tous les artisans de leur présence en soutien à cette action mais aussi l'ensemble des visiteurs qui sont venus pour passer un bon moment, contribuer à cette aide ou encore donner un coup de main. **Nous vous souhaitons d'avance de Joyeuses Fêtes de fin d'Année !**



**Le mot du FOYER RURAL** Chers habitants de Feldbach, Le Foyer Rural aura à nouveau été bien actif cette année 2023. Voici le résumé de notre année associative :

**Janvier/février/mars** : retrouvailles lors de soirées jeux conviviales entre les membres. Des moments de détente toujours très appréciés, autour de jeux de société ou d'une belote. **Samedi 13 mai** : participation à la journée citoyenne. Les membres ont pris part aux ateliers préparés par le Conseil Municipal et ont assuré la confection du repas convivial. **Dimanche 9 juillet** : repas coquelet-frites. Repas associatif traditionnellement prévu à la date de la fête des rues du village. Elle s'est déroulée cette année dans la salle du foyer, sous une chaleur écrasante... **Dimanche 17 septembre** : participation à la fête du patrimoine autour de l'Eglise. Le Foyer Rural a servi boissons et pâtisseries durant toute la journée pour ravir les visiteurs de notre belle Eglise et de son marché aux artisans. **Novembre** : organisation de la « Martini Bierfascht ». Une magnifique édition, débutée le dimanche 5 novembre avec la choucroute et son après-midi dansante qui a fait le plein ! S'en sont suivi deux soirées pour les amateurs de bières et de fête les samedis 10 et 18 novembre. Au total, plus de 1400 litres de bières pour une édition record ! Un immense merci aux bénévoles, membres ou non qui ont permis de dynamiser le village lors de toutes ces manifestations ! D'autres événements arrivent encore, d'ici la fin de l'année et de nouvelles animations culturelles sont déjà lancées pour 2024 :



**Séance Cinéma** L'association du Foyer Rural de Feldbach est ravie de vous inviter à une séance cinéma qui se tiendra le **Mercredi 20 Décembre à 17h30**, avec la projection du film **'L'étoile de Noël'**, au **Foyer Rural**.

Pour une meilleure organisation, **l'inscription est obligatoire**. 06 08 05 53 48  
*« Un âne audacieux échappe à sa vie de labeur et se lie d'amitié avec d'autres animaux à l'esprit libre dans ce récit original de la Nativité. »*

**Retour vers le passé** Du 15 au 21 Avril 2024, notre village célébrera son riche patrimoine à travers une semaine d'animations, avec des séances éducatives pour les écoles

du lundi au vendredi, et un grand événement public pendant le weekend. Cet événement est organisé par l'association du Foyer rural de Feldbach et sera une occasion exceptionnelle de redécouvrir notre histoire et de partager les trésors cachés de notre communauté. **Nous avons besoin de vous !** Si vous possédez des **photographies anciennes** de notre village, de ses bâtiments, de ses événements ou de ses habitants, nous vous invitons à contribuer à cette célébration. Vos photos sont des fenêtres sur le passé et jouent un rôle crucial dans la préservation de notre histoire collective.

Comment participer ? Apportez vos photos à la Famille DOBRE, 11 rue de Bisel, Feldbach avant le 28 Février 2024. Nous en ferons une copie numérique et les originaux vous seront rendus en toute sécurité. Ces images pourront être ensuite exposées lors de notre semaine d'animations, permettant à tous de plonger dans le passé de notre village. Votre participation est essentielle pour faire de cet événement un succès. Ensemble, préservons et célébrons l'histoire de notre village ! Avec gratitude !

Simona Dobre - Foyer Rural de Feldbach

**L'ensemble des membres du Foyer Rural de Feldbach vous souhaite des très belles Fêtes de fin d'Année et ses Meilleurs Vœux pour l'Année à venir ! Thomas Dattler, président**





## A l'école, les élèves de la classe maternelle PS/MS

La semaine du goût ! Que peut-on faire avec sa bouche ? Parler, chuchoter, chanter, manger...

Nous avons nommé, goûté et classé des aliments selon 4 saveurs (sucré, salé, acide et amer). Pour chaque saveur nous avons goûté différents aliments. Les enfants ont globalement tous aimé les aliments sucrés et salés. Par contre pour les saveurs amer et acide beaucoup d'enfants les ont trouvées désagréables, trop fortes, piquantes ou pas bonnes. Les différentes dégustations ont permis aux élèves d'apprendre à identifier, de mémoriser les 4 grandes saveurs et d'affiner leur

goût. Les enfants ont également compris que chacun peut avoir des goûts différents, que le fait de goûter peut donner du plaisir ou être désagréable pour certains.

## A l'école, les élèves de la classe de CM2

Nous sommes allés au théâtre de la Sinne le mardi **21 novembre**. Nous sommes arrivés à l'école le matin, nous avons posé nos sacs en classe et nous avons pris le bus pour aller à Mulhouse. Une fois arrivés, nous avons reçu des tickets et on est allés aux vestiaires pour enlever nos vestes. Nous sommes ensuite rentrés dans la grande salle majestueuse où s'est déroulée la pièce. Nous avons regardé un spectacle qui s'appelle Grou ! Cette histoire parlait d'un garçon qui s'appelait Charles. Le soir de ses 12 ans, il fêtait son anniversaire quand tout à coup un homme préhistorique sort du four. Ils ont inventé le « Talatopé » qui voulait dire « tape-moi la main ». Chaque fois qu'ils faisaient « Talatopé », ils voyageaient dans le temps. Ils sont allés en Egypte, chez les chevaliers, dans les temps modernes, pendant la guerre et même sur la Lune. Il y avait des effets spéciaux (lumière qui clignote, fumée...). C'était trop bien !



**Depuis le mois de novembre**, avec la classe de CE2-CM1, nous faisons de l'escrime. Le lundi après-midi, nous allons à l'école de Bisel pour travailler. Quand c'est notre tour d'aller à la salle (Maison pour Tous), ce sont les écoliers de Bisel qui travaillent.

Il faut mettre des vestes spéciales, en tissu épais et des masques en plastique et en maille. Notre professeure s'appelle Christelle, c'est une professionnelle. On apprend des attaques : le coup droit, l'attaque au fer, la fente et en défense : la parade, le battement... L'arme est le fleuret.

Le **vendredi 20 octobre**, on a fait le cross avec ELA au stade de foot de Riespach. C'est une sorte de course où il faut courir le plus longtemps possible pour aider les enfants atteints de leucodystrophies (ils ne peuvent plus bouger certains membres de leur corps). Il y avait des gens qui couraient et d'autres qui comptaient les tours. On était par deux. On a dû courir 30 minutes pour gagner de l'argent. Ensuite on est rentré à l'école et on a mangé les gâteaux qu'on avait cuisiné le matin. Il y avait aussi la classe de CE2-CM1 de Bisel.



Et aussi : J'ai beaucoup aimé « La grande lessive » avec les dessins sous la pluie, parce que les dessins ont beaucoup changé ! c'était sur le thème de l'eau.



## C'est Noël avant l'heure pour les Pompiers de Feldbach !

Merci à la Municipalité d'avoir investi dans des casques nouvelle génération afin de protéger au mieux la tête de nos volontaires. En effet, les anciens casques dataient de 1995. Merci également pour les nouvelles tenues de feu complètes, vestes et surpantalons. C'est une première pour le CPI de Feldbach d'avoir des surpantalons ! Cela va permettre d'être protégé au mieux lors d'incendies, d'interventions et d'accidents de la route. Ces tenues sont équipées de bandes jaunes réfléchissantes afin de garantir la visibilité et la sécurité des sapeurs-pompiers lors des interventions sur la voie publique ou encore la nuit. La Municipalité nous a également soutenu par le financement de 2 Permis Poids Lourds pour les interventions avec le Véhicule de Première Intervention. Merci également à la Mairie pour la mise à disposition de l'appartement au-dessus de l'ancienne école, pour effectuer les manœuvres obligatoires afin de maintenir nos compétences et être plus performant sur le terrain. **L'Ensemble des**

**Sapeurs-Pompiers vous souhaite de Belles Fêtes de fin d'Année !**

## Le Corps de Sapeurs-Pompiers de FELDBACH recherche des nouveaux membres pour renforcer l'équipe !

Il n'y a pas d'âge pour s'engager et il existe la possibilité d'intervenir uniquement sur du secours à personne (80% des interventions) avec une formation de base.



**GRAND ANNIVERSAIRE** Monsieur FLOTA Louis né le 15 octobre a fêté ses 80 ans. Le traditionnel panier garni lui a été offert par Madame Le Maire ainsi que des membres du Conseil Municipal avec une dégustation copieuse et savoureuse. Nous lui en remercions et lui souhaitons encore de très belles années !

**MARIAGE** Bettina HEIMBAUER et Yannick DOREZ se sont dit OUI le samedi 21 octobre 2023, à la grande joie de leurs enfants, témoins, familles et amis. Sincères félicitations pour ce bel engagement !



**CARNET ROSE** Bienvenue à la petite **Ambre** JOULAIN, née le 26/03/2023 fille de Marion PICO et Maxime, Emmanuel JOULAIN ainsi qu'à la petite **Isabelle**, Louise GIGOS née le 08/09/2023 fille de Elena OLARU et Mathieu GIGOS. Félicitations aux jeunes parents !



## **DÉCÈS** Ils nous ont quittés

Madame Ingeborg, Lydia, Lilli MORCEL décédée le 19/03/2023 à l'âge de 95 ans ;  
Monsieur Gérard, Lucien MATTLER décédé le 23/04/2023 à l'âge de 75 ans ;  
Madame Madeleine, Louise VETTER décédée le 02/09/2023 à l'âge de 73 ans ;  
Monsieur Benoit, Robert, Marie LIDY décédé le 11/10/2023 à l'âge de 67 ans.